



CPAS  
GENAPPE

**COMPTES 2021**

1. Introduction
2. Programme stratégique transversal
3. Actions existantes
4. Les résultats du compte
5. Analyse des dépenses
  - a. Les dépenses de personnel
  - b. Les dépenses de fonctionnement
  - c. Les dépenses de transferts
    - ✓ L'insertion professionnelle et le R.I.S.
    - ✓ Le R.I.S. et les P.I.I.S.
    - ✓ L'aide sociale facultative et subsidiée
    - ✓ Les projets mis en place
6. Les services aux familles
7. Conclusions

CPAS  
GENAPPE

# 1. Introduction.

L'exercice 2021 a été particulier à plusieurs titres:

- Prolongation de la crise sanitaire COVID19,
- Stabilisation du taux de croissance du nombre de Revenus d'Intégration Sociale (RIS), mais bien plus élevé qu'avant la crise sanitaire,
- Un nouveau public qui passe la porte du CPAS,
- De nouvelles missions qui sont confiées aux CPAS,
- Un travail de réinsertion socioprofessionnelle complexe et nécessitant de la souplesse et de nombreuses adaptations.

Malgré cette situation inédite, la gestion budgétaire, en 2021, a été menée avec rigueur et prévision permettant aujourd'hui de dégager un surplus budgétaire facilitant la gestion quotidienne du centre.

## 2-3. P.S.T. / Actions existantes.

Le PST a poursuivi ses effets en 2021, dans une moindre mesure pour laisser la place à la gestion de la crise Covid-19 et ses conséquences sociales. Il a été évalué en début d'année 2022 et sera intégré au rapport du Président au sujet du comte 2022.

### ➤ Les objectifs stratégiques externes :

Développer l'accès  
au logement

Optimiser les services  
d'intégration sociale et  
aux familles

Accompagner le  
vieillessement de la  
population par l'offre  
d'hébergement

Soutenir  
l'émancipation des  
publics précarisés

Répondre aux défis  
du vieillissement

Sensibiliser le public aux  
bonnes pratiques  
énergétiques et au zéro  
déchet

Accompagner le  
vieillessement de la  
population par le  
maintien à domicile

➤ Les objectifs stratégiques internes :



**Etre un C.P.A.S. démocratique, efficace et efficient**

**Gérer durablement les ressources humaines**

**Etre un C.P.A.S zéro déchets zéro énergie**

**Rendre visible l'action du C.P.A.S. et assurer sa notoriété**

**Maintenir un budget en bonne santé et optimiser le patrimoine**



# 4. Les résultats du compte



## 4.1. Le service ordinaire.

Résultats budgétaires et comptables du service ordinaire - évolution					
	2017	2018	2019	2020	2021
Résultat budgétaire de l'exercice	358.818,85 €	345.804,07 €	315.011,50 €	288.264,37 €	475.364,57 €
Résultat comptable de l'exercice	423.960,27 €	388.963,88 €	468.974,84 €	361.102,86 €	540.347,83 €

Il faut souligner la **bonne santé financière** qui a pu être dégagée grâce aux économies suivantes:

Taux de réalisation des dépenses et des recettes	
	Taux de réalisation
Dépenses de personnel	91,33 %
Dépenses fonctionnement	75,78 %
Dépenses de transferts	82,16 %
Dette	96,01 %
<b>Total dépenses:</b>	<b>85%</b>
Prestations	91,51 %
Transferts	92,64 %
Dette	3,74 %
<b>Total recettes:</b>	<b>93 %</b>

Le CPAS n'a dépensé que 85% du budget dépenses qu'il s'était alloué mais n'a perçu que 93% des recettes prévues.

Il faut souligner le soutien financier des entités fédérées dans la crise COVID 19

## 4.2. Le service extraordinaire.

Résultats budgétaires et comptables du service extraordinaire - Evolution					
	2017	2018	2019	2020	2021
Résultat budgétaire de l'exercice	6.573,54 €	28.595,00 €	20.781,29 €	25.856,60 €	4.411,25 €
Résultat comptable de l'exercice	50.400,40 €	74.666,96 €	446.133,50 €	172.683,91 €	93.929,01 €

En 2021, les investissements réalisés ont été consacrés à :

- L'aménagement de l'atelier du service technique à la rue Mintens ;
- La poursuite de la rénovation complète en logement d'urgence, de deux appartements, situé à la Rue Mintens n° 5 ;
- Une seconde phase dans le renouvellement du parc informatique avec l'achat de 15 PC's portables ;
- L'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'atelier ;
- L'achat de matériel d'exploitation pour le service technique ;
- L'achat d'une camionnette électrique pour le service des repas ;
- Des maintenances extraordinaires diverses aux logements à loyer modéré à Baisy-Thy ;
- La rénovation complète d'un logement pour personnes âgées à Baisy-Thy.



# 5. Analyses des dépenses.



## 5.1. Les dépenses du personnel

Dépenses du personnel - évolution							
2016	2017	2018	2019	2020	2021	Différence 2020-2021	Variations
1.802.863 €	1.887.995 €	1.961.490 €	2.096.389 €	2.154.071 €	2.191.909 €	+ 37.838 €	+ 1,76 %

On note une croissance maîtrisée des dépenses du personnel:

- ✓ Indexation des salaires des agents de la fonction publique au 1<sup>er</sup> octobre 2021;
- ✓ Octroi d'un second pilier de pension pour les agents contractuels (3% de la masse salariale en 2021, contre 2% en 2020)

Parallèlement, on observe une légère augmentation des subsides à l'emploi :

Subsides à l'emploi - évolution							
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Variations
APE	233.934 €	210.781 €	230.248 €	230.715 €	243.303 €	255.243 €	+4,91%
Réd. cot. Pat. APE	101.033 €	114.309 €	123.919 €	142.351 €	155.569 €	167.115 e	+7,42%
MARIBEL	0 €	0 €	8.556 €	30.900 €	30.068 €	37.626 €	+25,10%
<b>Total</b>	<b>334.967 €</b>	<b>325.091 €</b>	<b>362.724 €</b>	<b>403.966 €</b>	<b>428.940 €</b>	<b>459.984 €</b>	<b>+7,24%</b>

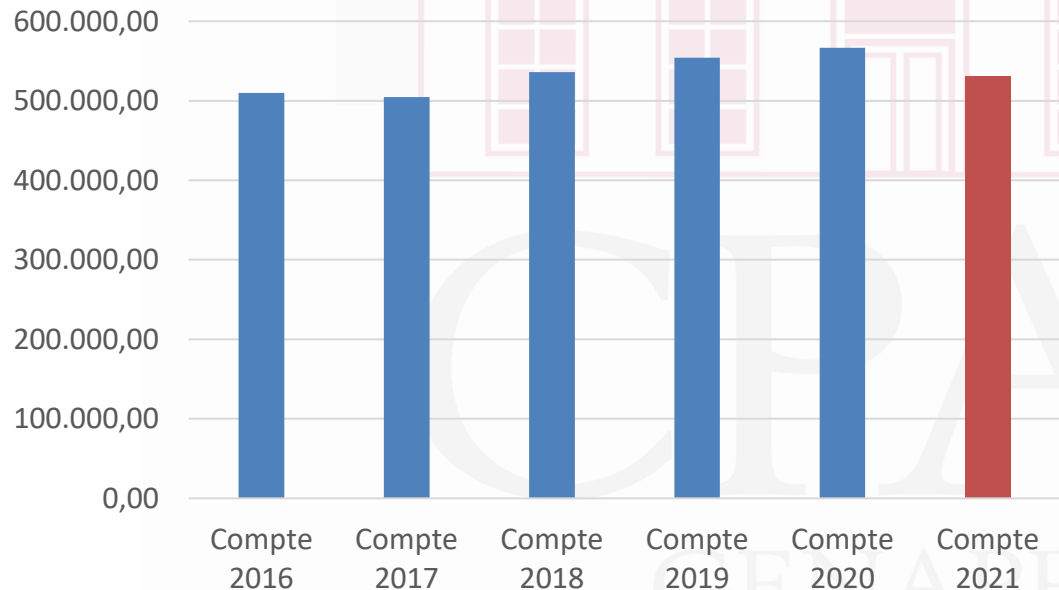
## 5.2. Les dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement - évolution							
2016	2017	2018	2019	2020	2021	Différence 2020 – 2021	Variations
509.754 €	504.824 €	536.075 €	554.202 €	566.825 €	530.330 €	-36.495 €	-6,44 %

On relève à nouveau une croissance maîtrisée des dépenses de fonctionnement:

- ✓ Diminution des achats des repas préparés à distribuer au domicile des usagers

Evolution des dépenses de fonctionnement



## 5.3. Les dépenses de transferts.



Dépenses de transfert - évolution							
2016	2017	2018	2019	2020	2021	Différence 2020 – 2021	Variations
1.288.563 €	1.348.154 €	1.345.337 €	1.461.284 €	1.610.821 €	2.048.024 €	+437.203 €	+27,14%

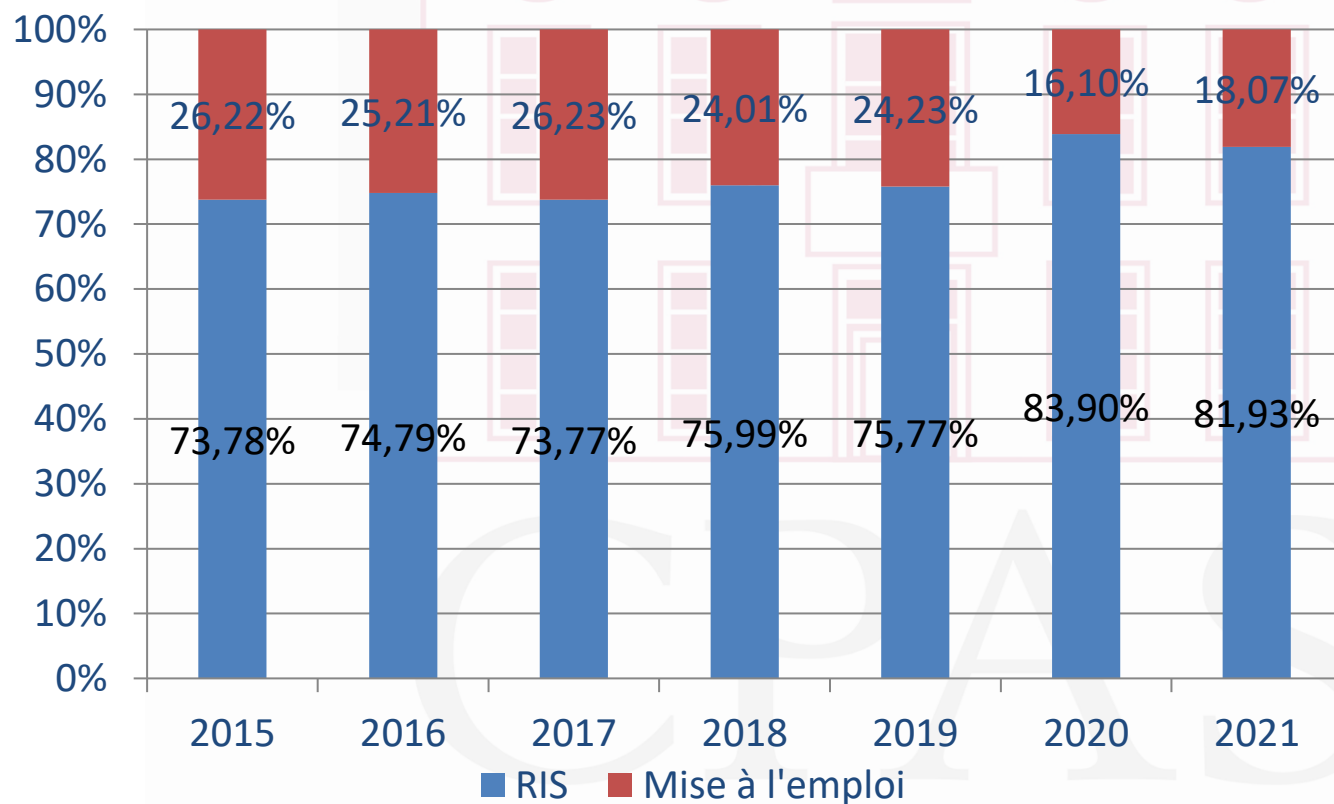
### 5.3.1. L'insertion professionnelle et le R.I.S.

Intégration sociale - évolution						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre moyen de dossiers RIS par mois	63	66	63	70	99	108
Nombre total d'article 60§7	39	46	44	38	40	40
Equivalents temps pleins article 60§7	21,25	23,58	19,75	22,17	19	27

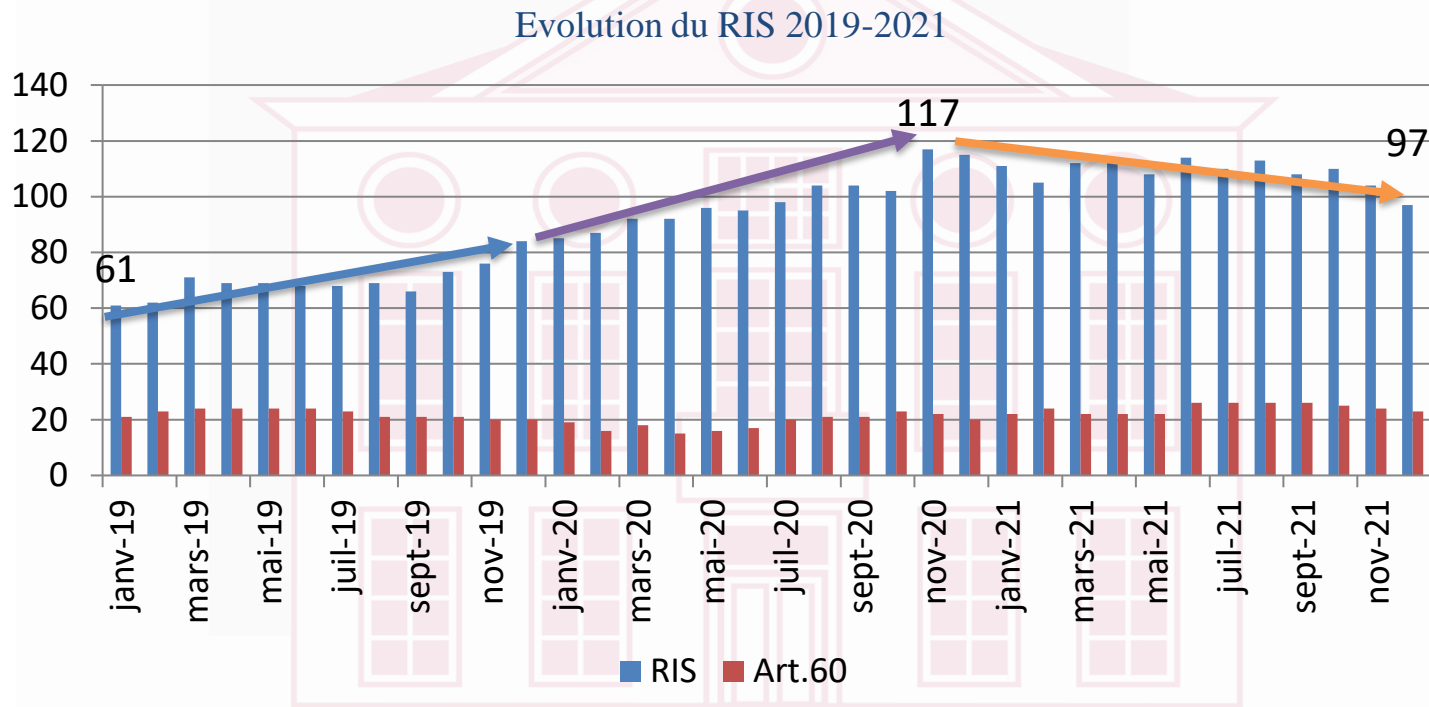
On constate à la lecture du tableau ci-dessus que le nombre total d'articles 60 atteint à nouveau les chiffres d'avant COVID.

Pour rappel, l'article 2 de la loi du 26 mai 2002 concernant le droit à l'intégration sociale énonce que « toute personne a droit à l'intégration sociale. Ce droit peut (...) prendre la forme d'un emploi et/ou d'un revenu d'intégration (...) »

Evolution du droit à l'intégration sociale



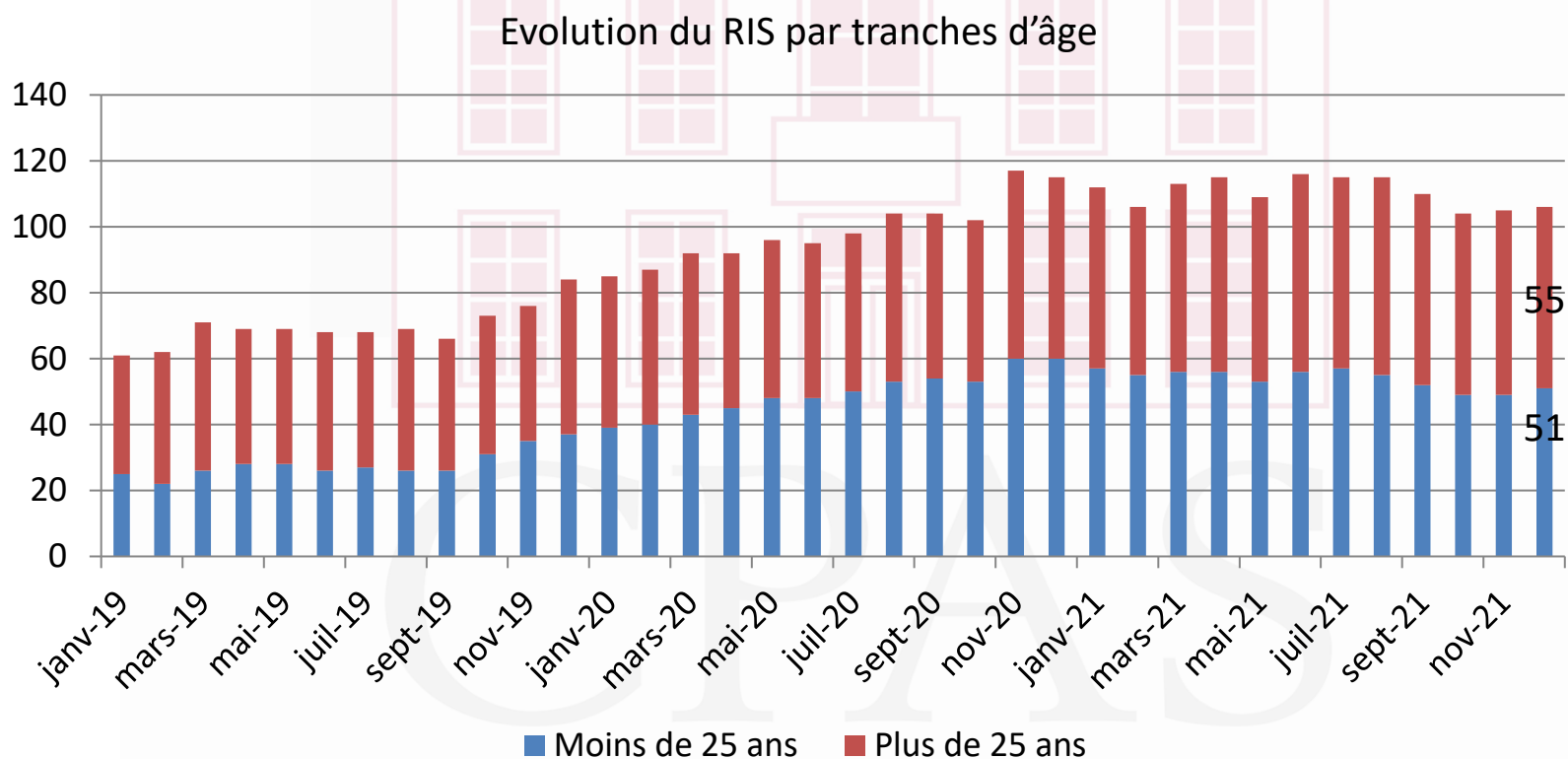
Le graphique suivant montre une très légère diminution du nombre de dossiers RIS en 2021, avec toutefois un maintien du nombre de dossiers bien plus important qu'avant la crise du COVID 19 :



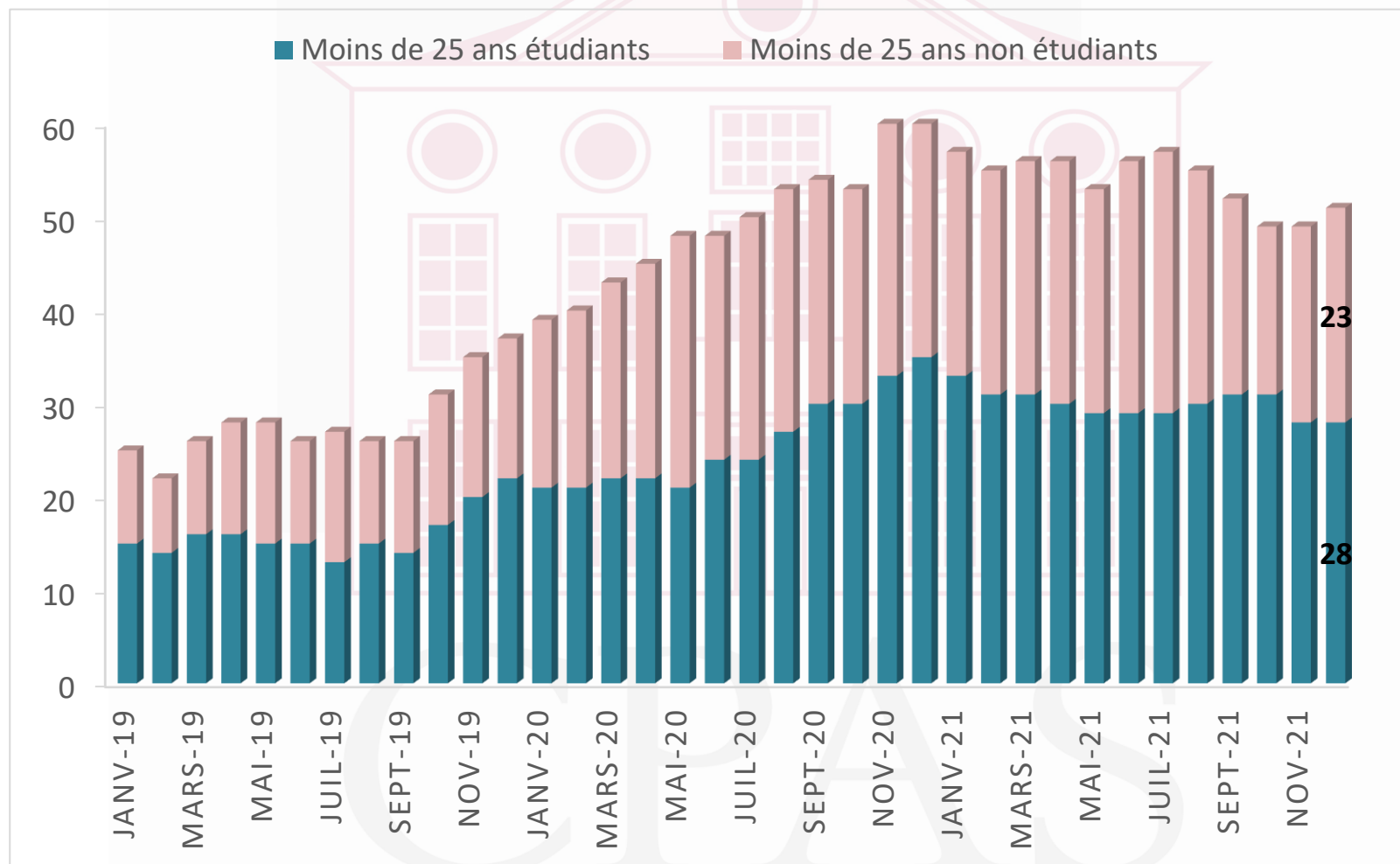
- ✓ le taux de croissance du nombre de RIS à Genappe de janvier 2020 à décembre 2021 s'élève à 8,92 %, ce qui est au-dessus de la médiane en Belgique
- ✓ Le % du RIS de la population à Genappe est de 6,59%, ce qui reste en – dessous des la moyenne de l'arrondissement de Nivelles qui s'élève à 7,08%

- ✓ contrairement à la Province du Brabant wallon (36,5%), les revenus d'intégration **taux cohabitant** sont les plus importants à Genappe (44,6%),
- ✓ la tranche d'âge 18-25 représente la part la plus importante des bénéficiaires RIS en Brabant wallon (34,9 %) et de manière plus significative à Genappe (48 %).

Source : <https://stat.mi-is.be/fr/>



- ✓ Le graphique suivant montre que 37% des moins de 25 ans bénéficiaires du R.I.S. sont étudiants



### 5.3.2. *Le R.I.S. et les programmes individualisés d'intégration sociale (PIIS)*

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2016, l'obligation d'établir un P.I.I.S. est étendue à tous les bénéficiaires du revenu d'intégration. Cette réforme a pour but de favoriser l'intégration des bénéficiaires

Le nombre total de personnes ayant signé un projet individualisé d'intégration sociale en 2021 est de 117.

- ✓ 66% des personnes bénéficiant d'un RIS ont signé un PIIS;
- ✓ Le CPAS de Genappe est au-dessus de la médiane en Belgique qui se situe à 52%;
- ✓ une subvention particulière de 10 % (20% pour étudiants durant la crise sanitaire) est versée par le SPP Intégration pour mettre un place un projet individualisé. Elle s'élève au total à 71.421,53 euros pour l'année 2021.

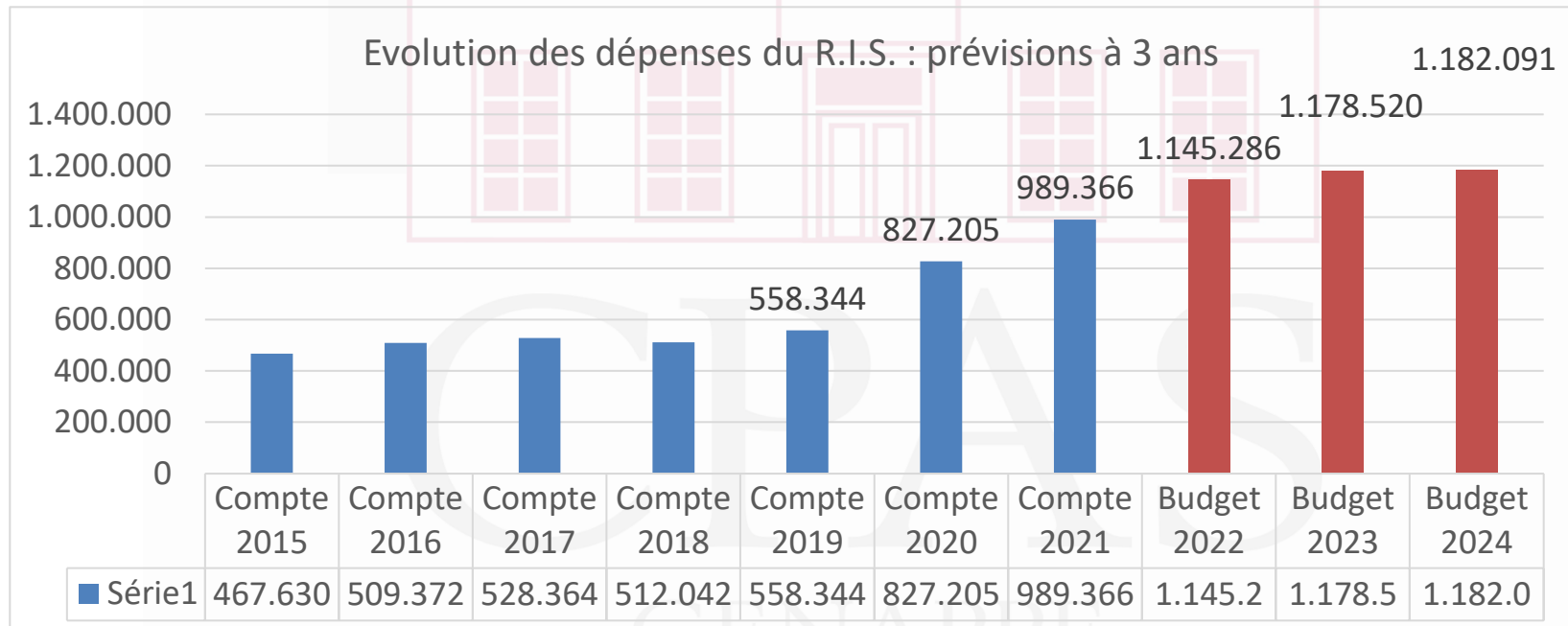


## Focus sur l'évolution attendue des dépenses du R.I.S. ...

On a pu constater que l'augmentation du nombre de revenus d'intégration est structurelle.

Le montant du RIS est en forte augmentation, conformément à la volonté du pouvoir fédéral de majorer les revenus les plus bas:

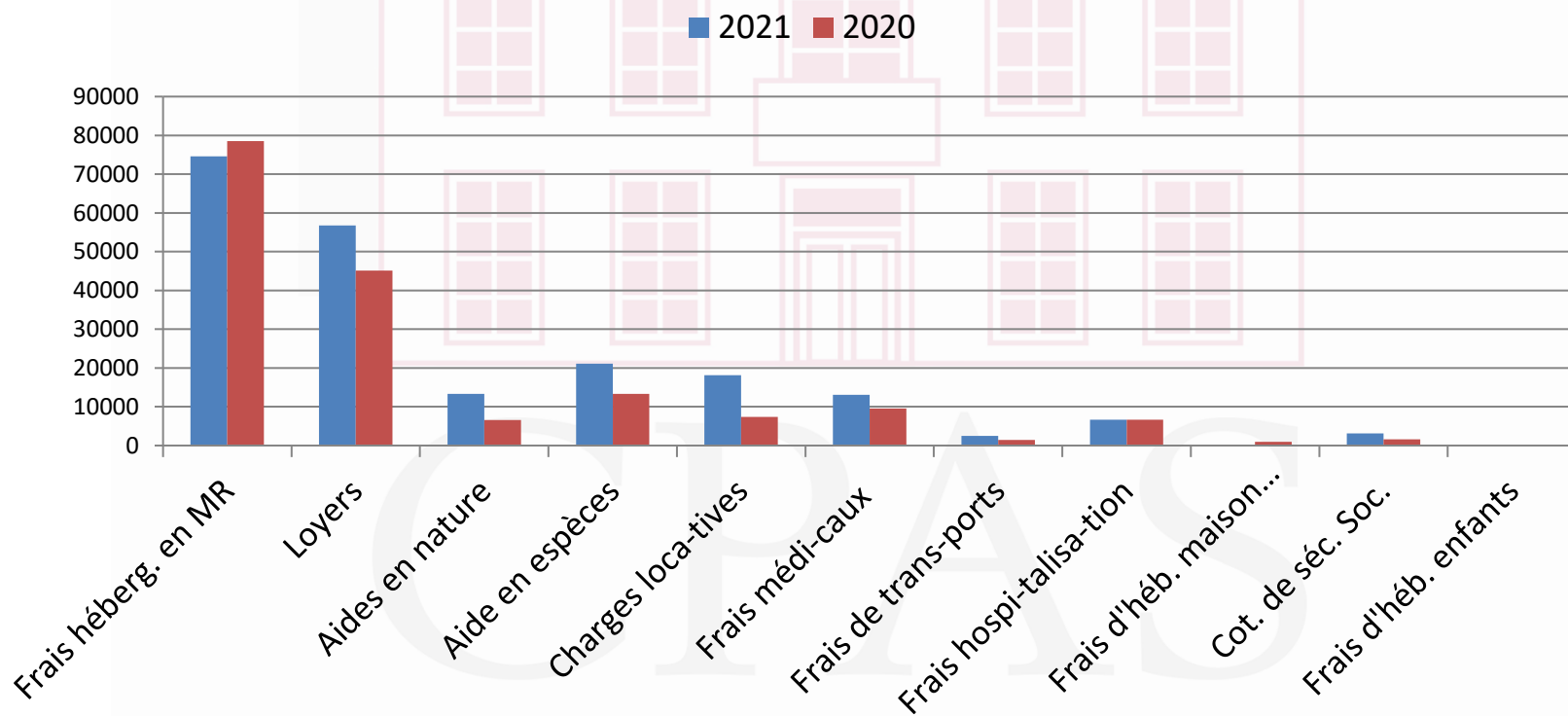
- Majoration de +10,75 % en quatre ans pour atteindre le seuil de pauvreté fixé par l'Europe en quatre tranches annuelles de 2,6875 % (dès le 1er janvier 2021);
- Majoration de +2 % au 1er juillet 2021 (Accord intervenu en avril 2021 entre les représentants des employeurs et les organisations syndicales sur la répartition de l'enveloppe bien-être) ;
- Indexations +2 % au 01/09/2021, 01/01/2022, 01/03/2022, 01/05/2022 et 01/10/2022



### 5.3.3. L'aide sociale facultative et subsidiée.

Dépenses d'aides sociales - évolution							
	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020	Compte 2021	Evolution 2020/2021
Dépenses d'aides sociales sur fonds propres	140.922 €	174.952 €	177.689 €	197.171 €	171.045 €	209.144 €	+22,27 %

Les aides sociales facultatives (sur fonds propres) se répartissent comme suit:



### 5.3.4. Les aides des divers fonds COVID.

Le SP-Is octroie aux CPAS divers fonds et mesures destinés à aider les usagers directement impactés par la crise sanitaire. On relève principalement:

- ✓ une exonération pour les étudiants non-boursiers calquée sur les boursiers ;
- ✓ des aides alimentaires ;
- ✓ des aides diverses relevant de 8 catégories ;
- ✓ une prime forfaitaire de 50€ par mois, ramenée à 25 € à partir d'octobre 2021 ;
- ✓ une aide au soutien psychologique.
- ✓ un fonds visant à aider les jeunes et les étudiants dans la précarité.

	Compte 2020	Compte 2021
Aides alimentaires	2.220,00	4.665,00
Aides diverses relevant de 8 catégories	28.253,95	19.488,46
Prime forfaitaire de 50 €/ 25 € par mois	49.650,00	59.600,00
Zoom 18-25 ans	0,00	300,00
Bien-être psychologique	0,00	4.756,00
Aides en matière gaz et électricité	0,00	3.954,81
<b>TOTAL :</b>	<b>80.123,95 €</b>	<b>92.764,27 €</b>

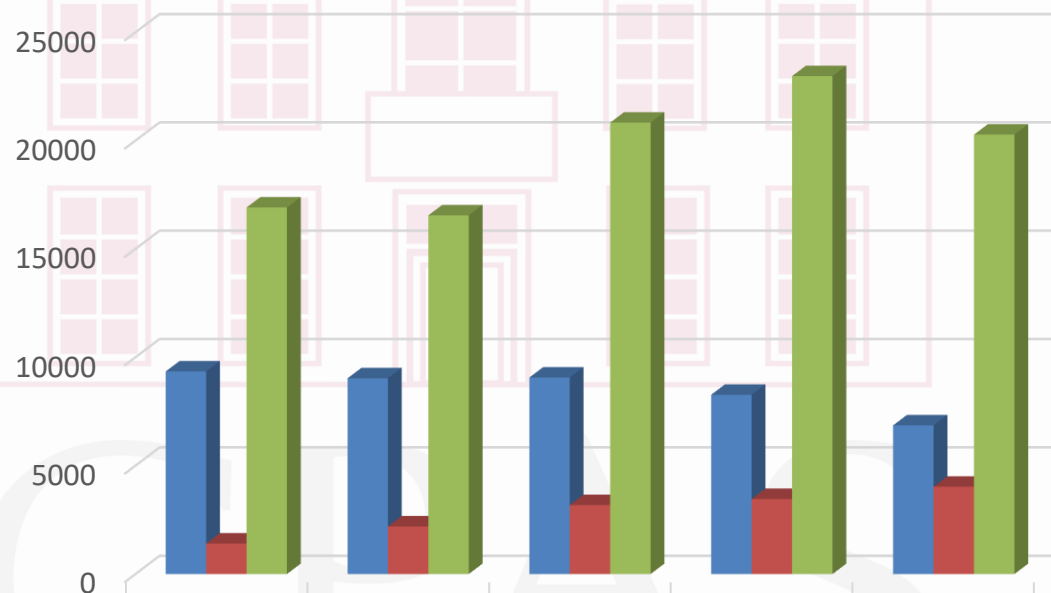


Ces aides sont entièrement remboursées par l'Etat fédéral.

# 6. Services aux familles.

En 2021,

- ✓ Le service des **aides familiales** a presté 6.858 heures auprès de 75 familles
- ✓ Le service des **aides ménagères** a presté 4.030 heures auprès de 82 familles
- ✓ Le service des **repas** a distribué 20.276 repas.



	2017	2018	2019	2020	2021
■ Aides familiales (heures prestées)	9347,25	9029	9064	8270,5	6858,25
■ Aides ménagères (heures prestées)	1.407,00	2.196,00	3.182,00	3.462,25	4.030,25
■ Repas (nombre livrés)	16911	16548	20829	22978	20276

# 7. Conclusions.



## ✓ D'un point de vue financier:

- Situation au 31 décembre 2021 saine
- Maîtrise des dépenses et recherche de subsides
- Le CPAS dispose des capacités financières suffisantes pour répondre aux demandes d'aides sociales et poursuivre de nouvelles politiques sociales



## ✓ D'un point de vue social:

- Le nombre de revenus d'intégration se stabilise mais reste bien plus élevé qu'avant la pandémie
- Nous relevons:
  - Un accès au logement difficile
  - Une inflation des prix de première nécessité
- On constate un transfert de charge de la pauvreté du fédéral vers les communes.
- L'accueil des réfugiés ukrainiens ajoute une charge financière, certes soutenue par l'Etat fédéral, mais difficilement gérable au niveau du CPAS



**MERCI POUR VOTRE ATTENTION**

CPAS  
GENAPPE